



La Stratégie-Cadre REDD+ de la République Démocratique du Congo

Saisir les opportunités offertes par la REDD+ pour le développement de la RDC

1. La REDD+ en République Démocratique du Congo (RDC)

✓ La REDD+ est destinée à accompagner le développement du pays

Le mécanisme international REDD+, en cours de négociation sous la Convention Cadre des Nations Unies sur le Climat, vise à valoriser financièrement les efforts d'un pays en termes de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Avec 10% des forêts tropicales mondiales, la RDC dispose d'un capital forestier d'importance internationale. La REDD+ représente ainsi une opportunité majeure pour la transition de la RDC vers une économie verte. La mobilisation de financements additionnels doit en effet permettre d'appuyer la mise en œuvre des priorités nationales de développement dans une optique de préservation de l'environnement, d'équité sociale et de développement humain, ainsi que d'efficacité économique.

✓ Lancement du processus REDD+ en 2009, sous l'égide du Ministère de l'Environnement (MECNT)

Le processus de préparation de la RDC au futur mécanisme financier international de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) a été lancé en 2009 avec le soutien du programme ONU-REDD (Nations Unies) et du FCPF (Banque Mondiale). La gouvernance du processus a été fixée par un Décret du Premier Ministre (2009), établissant un Comité National, un Comité Interministériel et une Coordination Nationale REDD+.

✓ La RDC, un pays pionnier en matière de REDD+

Depuis lors, grâce à un processus ambitieux et particulièrement dynamique, la RDC s'est positionnée comme un acteur majeur, crédible, et reconnu de la REDD+, tant sur la scène internationale qu'au niveau national.

Avec l'appui des partenaires, le Programme ONU-REDD (PNUD, PNUE, FAO) et le FCPF de la Banque Mondiale, la RDC a réalisé de nombreuses avancées et peut porter à son crédit les réalisations suivantes :

- Premier pays africain à avoir son **Plan de Préparation à la REDD+ validé** par l'ONU-REDD et le FCPF ;
- Premier pays à avoir un **Plan d'Investissement validé** par le Programme d'Investissement pour la Forêt de la Banque Mondiale, sécurisant ainsi 60 Millions de USD pour la mise en œuvre de la REDD+ ;
- Premier pays africain à se doter d'un cadre réglementaire portant sur **l'homologation des projets REDD+** et se dotant d'un **Registre National REDD+** (enregistrement des projets, suivi et évaluation) ;
- Premier pays africain à se doter d'un **Système National de Surveillance des Forêts** (www.rdc-snsf.org) ;
- Consensus national atteint sur les moteurs de déforestation ;
- Sécurisation d'un financement de 22 Millions de USD du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (CBFF) pour la mise en œuvre de **six projets-pilote REDD+** ;
- Un des premiers pays au monde à mettre en place un **Fonds National REDD+** ;
- Un des premiers pays au monde à développer ses **standards nationaux REDD+** ainsi qu'un Système d'Information sur les Standards, dans l'esprit des Accords de Cancun.

2. Stratégie-cadre Nationale REDD+

✓ Pourquoi une Stratégie-cadre Nationale REDD+ ?

Objectif Global : *Se doter d'une vision politique claire et pragmatique pour la mise en œuvre de la REDD+ en RDC et lancer un signal fort à la communauté internationale en montrant que le pays est prêt à entrer en phase d'investissement dès 2013.*

Afin de préparer la phase d'investissement en vue de catalyser des financements additionnels REDD+, il est nécessaire d'engager deux dialogues, l'un au niveau national au sein du Gouvernement, et l'autre entre le Gouvernement et la communauté internationale, afin de définir les priorités et engagements respectifs.

La Stratégie-Cadre Nationale REDD+ constitue un cadre pour la conduite de ce **Dialogue de Politiques** :

- *Au niveau national* : Présenter les pistes sectorielles et programmatiques d'une politique REDD+ en RDC, les hiérarchiser eut égard aux priorités du Gouvernement en matière de développement et les intégrer formellement dans les politiques sectorielles et la stratégie transversale de développement du pays ;
- *Au niveau international* : Démontrer à la communauté internationale les efforts engagés par le pays, débattre de la pertinence des réflexions de la RDC sur la mise en œuvre concrète de la REDD+ dans le pays et discuter des engagements respectifs pour assurer le lancement de la phase d'investissement.

✓ Qu'est ce que la Stratégie-cadre Nationale REDD+ ?

La Stratégie-cadre Nationale REDD+ est destinée à **présenter une vision stratégique et poser le cadre programmatique d'une Politique REDD+ nationale** qui vise à agir sur les moteurs de la déforestation, directs (agriculture sur brûlis, exploitation artisanale du bois, consommation en bois-énergie) et indirects (forte dynamique démographique, manque d'application de la loi, absence d'aménagement du territoire, etc.), tout en contribuant activement au développement du pays.

La REDD+ s'insère donc de manière transversale dans la stratégie de développement du pays.

La mise en œuvre d'une vision REDD+ nationale repose sur des engagements déclinés en politiques essentielles à la transformation du pays vers une croissance durable, pour certaines déjà initiées par le pays :

- Elaboration d'un schéma national d'aménagement du territoire ;
- Amélioration de la gestion des ressources naturelles, dont la lutte contre l'exploitation illégale du bois ;
- Faciliter l'accès à l'énergie durable pour tous ;
- Développement de l'agriculture en faisant la promotion d'une gestion durable ; etc.

3. Prochaines étapes

✓ Lancement international à Doha lors de la prochaine Conférence Climat COP 18 par S.E.M le Vice-Premier en charge du Budget, S.E.M le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et du Tourisme et S.E.M le Ministre Délégué en charge des Finances.

La RDC présentera la Stratégie-Cadre REDD+ ainsi que le Fonds National REDD+ à la communauté internationale lors d'un *side-event* le 4 Décembre 2012 de 13h à 14h30 en marge des négociations internationales sur le climat (CoP18) à Doha au Qatar.

✓ En 2013, approfondir le Dialogue de Politiques tant au niveau national qu'avec la communauté internationale afin de préciser les engagements respectifs.

ANNEXE – EXEMPLES DES ACTIVITES PROPOSEES PAR LA STRATEGIE REDD+

Pilier	Exemples d'activités
Energie	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le processus en cours de réforme du cadre légal, institutionnel et fiscal du secteur; Analyser (i) par grand bassin de consommation la demande actuelle et projetée en bois-énergie par catégorie d'utilisateur, et (ii) par grand bassin de production la capacité de production durable, ainsi que (iii) des chaînes d'approvisionnement ; Développement d'une expertise nationale dans les divers types d'énergies alternatives au bois-énergie (biomasse, hydro, gaz) ainsi que la production durable de bois-énergie ; Mise en œuvre à grande échelle de la stratégie nationale bois-énergie et énergies alternatives (dont projets agroforestiers en périphérie des grands centres urbains, diffusion des foyers améliorés en priorité dans les centres urbains, etc)
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Orienter autant que possible, les investissements publics et privés dans l'agriculture et l'élevage, notamment à grande échelle, en zone de savane, ou dans les forêts dégradées ; Définir des référentiels techniques pour l'évolution vers l'agriculture durable Identifier au niveau national les zones prioritaires pour le développement des cultures pérennes, au travers de travaux de modélisation visant à optimiser l'utilisation des terres ; Appuyer le développement de l'agriculture durable, appuis conditionnés à la définition et au respect d'un plan de zonage intégrant les objectifs REDD+ ; Structuration et encadrement du milieu rural, mise au point du cadre juridique ; Améliorer les techniques de production (reposant principalement sur l'abattis-brulis) ; Introduire la mécanisation et la gestion intégrée de la fertilité du sol ; etc.
Forêt	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le cadre légal, institutionnel et fiscal de l'exploitation forestière pour assurer une plus grande formalisation du secteur ; Application de la loi et lutte contre l'exploitation illégale : Soutenir la mise en place d'un système de traçabilité du bois et de contrôle sur les marchés ; etc.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Registre National des Investissements REDD+ permettant de faire le suivi et d'évaluer l'ensemble des initiatives REDD+ ou alignées REDD+ ; Tester, améliorer et utiliser les outils en ligne (internet) de suivi croisé de la mise en œuvre de la REDD+ et de son impact, permettant le partage libre d'information et sa vérification ; Mettre en place, financer et opérationnaliser le Fonds National REDD+ ; etc.
Aménagement du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration de Schémas national et provinciaux d'Aménagement du Territoire, permettant une affectation rationnelle et claire des terres, dans une vision prospective et multi-usage ; Expérimenter une ou plusieurs méthodologies de microzonage ; Renforcer les capacités des organismes étatiques en charge de la collecte, création et centralisation des données géographiques et socio-économiques ; etc.
Foncier	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le processus en cours de réforme foncière ; Expérimenter avec l'administration foncière, une ou plusieurs méthodologies de clarification des droits fonciers basée sur la cartographie participative; Renforcer les capacités de l'administration foncière dans les espaces ciblés pour les investissements REDD+, en formation et en équipement ; Vulgariser la loi foncière et renforcer les capacités des cadres de concertation; etc.
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance de la dynamique démographique en RDC, et de ses liens avec la croissance économique, la sécurité alimentaire, la santé, infrastructures et environnement Sensibiliser la population et notamment les jeunes et les leaders communautaires, sur les bénéfices et moyens de planification familiale ; Accroître l'accès des jeunes et notamment des jeunes filles à l'éducation primaire et secondaire ainsi qu'à l'éducation supérieure ; etc.